

La Roche-sur-Yon, le 11 juillet 2025

Direction Proximité et Prévention
Pôle démarches aux usagers et services à la population
Service État-civil - Mairies de quartier - Élections -
Recensement de la population

ARRÊTÉ N° 2025-Ville-1294

Monsieur le Maire de La Roche-sur-Yon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-18,

A R R Ê T É :

Madame Patricia MURAIL-GENTREAU, Conseillère Municipale, est déléguée à la célébration du mariage de :

Madame JOANNON Florence et Madame SAUVAGET Virginie

Le 19 juillet 2025 à 11h00 à la Mairie de quartier de Saint-André d'Ornay, 28 Rue du Calvaire

en remplacement du Maire et des Adjointes empêchés.

Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de La Roche-sur-Yon est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Luc BOUARD,
Maire de La Roche-sur-Yon,
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération

